FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Les bases de la comptabilité associative

Le 06/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les spécificités et obligations comptables des associations.
- Mettre en place une comptabilité adaptée à la gestion associative.
- Enregistrer les opérations courantes liées aux activités d'une association.
- Élaborer un compte de résultat, un bilan et des annexes adaptés aux associations.
- Préparer un rapport financier clair et conforme pour les parties prenantes.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Les bases de la comptabilité associative

Matin : Introduction à la comptabilité des associations

- Comprendre les spécificités comptables des associations par rapport aux entreprises.
- Les obligations légales et réglementaires en matière de comptabilité associative.
- Présentation des documents comptables spécifiques : compte de résultat, bilan, annexe.
- Identifier les principales sources de financement d'une association (cotisations, subventions, dons).

Après-midi : Organisation et suivi comptable

- Étapes pour mettre en place une comptabilité adaptée aux associations.
- Enregistrement des opérations courantes : adhésions, subventions, dons, dépenses.
- Introduction au plan comptable des associations : présentation des comptes spécifiques.
- Atelier pratique : saisie d'écritures comptables courantes pour une association.

Jour 2 : Gestion financière et obligations spécifiques

Matin : Élaboration des états financiers associatifs

- Construction du compte de résultat : produits (ressources) et charges des associations.
- Élaboration d'un bilan associatif : fonds propres, réserves, subventions d'investissement.
- Présentation des annexes comptables obligatoires pour les associations.
- Atelier pratique : préparation d'un compte de résultat et d'un bilan simplifiés.

Après-midi : Transparence et gestion des obligations légales

- Comprendre les obligations de transparence financière pour les associations.
- Préparer un rapport financier pour l'assemblée générale.
- Introduction aux audits et contrôles comptables des associations.
- Atelier pratique : simulation de la préparation d'un rapport financier pour une assemblée générale.

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.